

# POINT DE SITUATION

## **Première étape : 3 mai 2021**

Fin des attestations de journée et des restrictions de déplacement.

## **Deuxième étape : 19 mai 2021**

Couvre-feu repoussé à 21h et réouverture des commerces, terrasses, musées, salles de cinémas et théâtres avec des jauges limitées.

## **Troisième étape : 9 juin 2021**

Couvre-feu à 23h et réouverture des cafés et restaurants en intérieur et des salles de sport. Assouplissement du télétravail, en concertation avec les partenaires sociaux au niveau des entreprises.

## **Quatrième étape : 30 juin 2021**

Fin du couvre-feu.

Ces mesures nationales pourront être tempérées par des « **freins d'urgence** » dans les **territoires où le virus circule trop** :

- taux d'incidence supérieur à 400 infections pour 100 000 habitants ;
- augmentation brutale du taux ;
- risque de saturation des services de réanimation.